

AVIS RECTIFICATIF

Dans l'annonce DISSOLUTION concernant la société LAROISEAU 21 IMMO parue le 15/04/2025 dans letelegramme.fr, il fallait lire :

"suivie, non d'une liquidation, mais d'une transmission universelle du patrimoine" en lieu et place de "a désigné liquidatrice l'association Laroiseau 21, a fixé le siège de liquidation 7 Lot. des vergers 56700 Brandérion.

Le reste est sans changement.